

Image not found or type unknown



Changement de statut vie privée

Par **pucette25**, le **02/10/2008 à 19:36**

Bonjour, je viens ici parce que j'ai vraiment besoin d'aide. Voila je suis en france depuis 6 ans avec un statut etudiant et j'ai un CDI à temps partiel. Je vais bientôt me marier e je suis enceinte de 4 mois. Mon futur mari et père de l'enfant a aussi un statut etudiant mais ne travaille pas (on vit ensemble depuis un an et demi). Je voudrais savoir s'il est possible de faire un changement de statut en vie privée et familiale pour nous deux juste après le mariage ou s'il faut attendre la naissance du bébé. Dans quels cas on a des chances de réussite?
Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **02/10/2008 à 19:44**

bonsoir, obtenir pour vous deux un changement de statut d'étudiant en vie privée et familiale va pas etre possible dans l'immédiat meme si vous vous mariez, après la naissance de votre enfant oui cette possibilité existe, cordialement